

Villes moyennes : 1/4 des Français crie au secours !

Lettre ouverte à

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la ministre de l'Intérieur,
de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales,

Madame la ministre de l'Economie,
de l'Industrie et de l'Emploi,

Monsieur le ministre du Budget,
des Comptes publics et de la Fonction publique,

Monsieur le secrétaire d'Etat à l'Intérieur
et aux Collectivités territoriales,

Monsieur le secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire.

Le monde est frappé par une crise financière sans précédent qui n'épargne ni notre pays, ni nos collectivités, ni nos administrés.

Elus locaux, nous mesurons chaque jour l'inquiétude des acteurs économiques sur le terrain.

Dans ce contexte préoccupant, nos collectivités sont concernées tout en ne disposant pas de toutes les cartes.

Elles sont d'abord des employeurs importants (2 millions de personnes). Elles sont aussi et de loin

les premiers donneurs d'ordre public du pays (près de 73 % des investissements publics).

Parmi ces collectivités locales, les villes moyennes et leurs agglomérations (1/4 de la population française) - déjà trop éprouvées par les restructurations judiciaires, militaires, par celles des entreprises publiques et de l'organisation de la santé - paient de fait un lourd tribut à ce nouvel aménagement du territoire dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences.

Les villes moyennes ne veulent pas être sacrifiées sur l'autel de la « révision générale des politiques publiques »

Aujourd'hui, il est vital de ne pas priver nos collectivités de leurs moyens d'action locale car elles doivent continuer à être des pôles de cohésion sociale, de sécurité et de stabilité, mais aussi de dynamisme et d'innovation de développement, en un mot d'équilibre du territoire.

S'il est souhaitable pour l'intérêt général, que les acteurs de l'économie financière retrouvent leur bonne santé, il l'est tout autant pour notre pays et nos collectivités.

Nos villes sont aujourd'hui inquiètes de la remise en cause du pacte financier qui liait depuis des années les collectivités territoriales à l'Etat.

La fragilisation de nos ressources financières ne peut que nous conduire à revoir à la baisse nos

investissements, à amputer notre capacité d'initiative et par voie de conséquence à accumuler les effets de la crise sur le contribuable local.

Et si nous reconnaissons volontiers l'effort des Etats membres de l'Europe - en particulier celui du gouvernement français - nous demandons solennellement au moment où est engagée la discussion budgétaire que les Collectivités territoriales et singulièrement les villes moyennes ne soient pas sacrifiées sur l'autel de la « révision générale des politiques publiques ».

Nous sommes naturellement ouverts pour en débattre avec le gouvernement et rechercher les solutions qu'impose une situation gravement préoccupante.

Les maires des villes moyennes, acteurs responsables des politiques publiques, veulent être entendus et associés aux réformes en cours

- Nous pensons en particulier que toute disposition législative ou réglementaire ayant des conséquences financières doit être étalée dans le temps et discutée en amont de son application avec les intéressés.
- Nous affirmons que la taxe professionnelle, la plus importante et la plus dynamique de nos recettes, ne doit pas être remplacée par une dotation provenant de l'Etat, quelle qu'elle soit.
- Nous voulons que la réforme reportée à 2010, de la Dotation de Solidarité Urbaine ne pénalise pas les communes les plus pauvres qui ont construit de nombreux logements sociaux et sont engagées dans des procédures lourdes de renouvellement urbain.
- Nous demandons que soit respectée l'autonomie

financière des Collectivités Territoriales désormais inscrite dans la Constitution.

- Nous demandons que soient prises en compte dans les dotations d'Etat, les évolutions de plus en plus nombreuses et contraignantes des lois, normes et règles, qui constituent autant de nouvelles charges pour nos collectivités.
- Nous attendons de l'Etat des compensations à la hauteur des conséquences des nombreuses restructurations administratives, judiciaires, militaires et économiques.
- Nous demandons que toute mesure relative à l'aménagement du territoire soit précédée d'une véritable étude d'impact s'inscrivant dans la durée.

Nous n'affronterons pas l'avenir sans des collectivités locales prospères, innovantes et dynamiques. Nous lançons aujourd'hui cet appel au secours !

Bruno BOURG-BROC
Maire UMP de Châlons-en-Champagne
Président de Cités en Champagne
Président de la FMVM

Christian PIERRET
Maire PS de Saint-Dié-des-Vosges
Ancien ministre
Président délégué de la FMVM




Et les membres du Conseil d'administration de la FMVM

André BILLARDON, maire PS du Creusot - **Philippe BONNECARRÈRE**, maire DVD d'Albi - **Didier BOULAUD**, sénateur-maire PS de Nevers - **Caroline CAYEUX**, maire UMP de Beauvais - **Alain COTTALORDA**, maire PS de Bourgoin-Jallieu - **Raymond COUDERC**, sénateur-maire UMP de Béziers - **Frédéric CUVILLIEZ**, député-maire PS de Boulogne-sur-Mer - **Laure DEROCHE**, maire PS de Roanne - **François DIGARD**, maire UMP de Saint-Lô - **Guy FERREZ**, maire PS d'Auxerre - **Patrick JEANNE**, maire PS de Fécamp - **Bernadette LACLAIS**, maire PS de Chambéry - **Jacques LEGENDRE**, sénateur UMP, président de la CA de Cambrai - **Franck LEROY**, maire UMP d'Épernay - **Arsène LUX**, maire UMP de Verdun - **Louis NÈGRE**, sénateur-maire UMP de Cagnes-sur-Mer - **Bernard PERRUT**, député-maire UMP de Villefranche-sur-Saône - **Bernard POIGNANT**, député européen PS, maire de Quimper - **Pierre REGNAULT**, maire PS de La Roche-sur-Yon - **Jacques REMILLER**, député-maire UMP de Vienne - **Franck REYNIER**, député-maire UMP de Montélimar - **Christophe SIRUGUE**, député-maire PS de Chalon-sur-Saône - **Jean-Claude VILLEMAIN**, maire PS de Creil - **Emile ZUCCARELLI**, maire PRG de Bastia

Association créée en 1988,
présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les élus des villes centres dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

Représentative du quart de la population française, la FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. La FMVM compte aujourd'hui 180 adhérents, villes et intercommunalités.



5 rue Jean Bart - 75006 Paris
tél. : 01 45 44 99 61
www.villesmoyennes.asso.fr